



Demande indemnisation suite panne chaudière refusée, recours?

Par **lolocataire**, le **15/05/2015** à **13:46**

Bonjour,

Locataire, ma chaudière vétuste tombée en panne, elle fut mise à l'arrêt pendant 3 semaines jusqu'à l'intervention du chauffagiste pour réparation après accord du propriétaire.

J'avais mis le propriétaire régulièrement au courant de la situation avant l'arrêt, la chaudière n'ayant plus de pression, suite à des fuites multiples, cela 15 jours environ avant l'arrêt. Le chauffagiste a dû intervenir 3 fois en 15 jours.

La mise en veille de la chaudière fut décidée par le chauffagiste étant donné la dangerosité de la situation, la fuite se dirigeant sur le circuit électrique de la chaudière.

Après avoir envoyé un courrier avec AR pour demander une indemnisation au propriétaire pour les préjudices subis, il me fut répondu par mail par la négative, le propriétaire trouvant comme réponse que la cheminée (foyer ouvert) et la gazinière suffisaient à chauffer la maison, et nous laver (famille de 4 enfants + parent).

Quels sont mes moyens de recours?

Merci de vos pistes et conseils.